

LE FORUM DES CAISSES DE DÉPÔT

Introduction

Afin d'accompagner les changements économiques, sociaux et environnementaux dans nos sociétés, une **vision de long terme** est indispensable. Soutien aux entreprises, financement du logement abordable, développement des infrastructures économiques et sociales, appui à la transition écologique et énergétique : tous ces enjeux requièrent une capacité à se projeter dans le temps long pour construire les conditions d'une **croissance durable et inclusive**.

Pour y répondre, les Caisses de Dépôt ont démontré leur capacité à mobiliser les dépôts des épargnants et à entraîner avec elles les investisseurs privés au service du développement de long terme de leurs pays. En tant qu'**institutions financières publiques**, les Caisses ont un **rôle contracyclique** et sont des acteurs de référence des dispositifs de dynamisation ou de relance économique.

C'est pour promouvoir leur rôle de **tiers de confiance**, diffuser leur modèle **d'investisseur de long terme** et construire des synergies entre les Caisses et les autres acteurs financiers qu'a été créé le Forum des Caisses de Dépôt en 2011.

Raison d'être

Le Forum des Caisses de Dépôt est **une plateforme de dialogue et d'échanges** entre institutions financières chargées de collecter, conserver et mobiliser l'épargne ou toute forme de ressources publiques d'investissement au service du développement économique et social et de l'intérêt général.

Mission

Le Forum diffuse le modèle des Caisses, fait connaître leur rôle dans le développement des économies nationales, et promeut des modes d'intervention et de partenariat originaux reposant sur un horizon de long terme au service d'une croissance durable et inclusive.

Activités

1. La **Conférence internationale du Forum**, organisée tous les deux ans par la présidence en exercice, pour échanger sur le développement durable des économies nationales avec les institutions financières internationales, les banques de développement et des experts internationaux.
2. Des **ateliers thématiques** tout au long de l'année afin de mutualiser les savoir-faire des Caisses et diffuser les meilleures pratiques de gestion.
3. Des **groupes de travail permanents** sur des sujets d'intérêt commun.
4. Des **projets de coopération** entre les Caisses, et des **opportunités économiques et commerciales** entre nos filiales.
5. Un **dialogue** et des **synergies** avec les autorités de régulation, les institutions financières bilatérales et multilatérales et d'autres acteurs institutionnels.

Les Conférences

Tous les deux ans la Présidence en exercice du Forum organise une Conférence pour faire le point sur nos activités et se confronter avec les Institutions, le monde de la finance et les experts internationaux. Les conférences qui se sont déroulées depuis 2011 ont eu les thèmes suivants :

Marrakech en janvier 2011- Quelle épargne pour l'investissement de long terme ?

Paris en avril 2013 - Quelle contribution à la croissance et au développement peuvent apporter les Caisses de Dépôt ?

Tunis en avril 2015 - La CDC au service des économies nationales

Rome en septembre 2017 - Le rôle des CDC en faveur d'une économie résiliente et bas carbone

Dakar en septembre 2019 - Quelles ressources pour le financement des infrastructures structurantes

La CDC du Gabon organisera la 6e Edition du Forum des Caisses à Libreville en Juillet 2021, sous le thème « Promouvoir l'investissement dans l'économie verte et dans le continent Africain ».

Les membres

Créée en 1816, la **Caisse des Dépôts de France** et ses filiales constituent un groupe public, investisseur de long terme au service de l'intérêt général et du développement économique des territoires. Elle regroupe cinq domaines d'expertise : les retraites et la formation professionnelle, les gestions d'actifs, le suivi des filiales et des participations, le financement des entreprises (avec Bpifrance) et la Banque des Territoires.

Plus d'informations sur <http://www.caissedesdepots.fr>

Créée en 1847, la **Caisse des Dépôts et Consignations de Belgique** est une administration particulière du Service Public Fédéral Finances, sous l'autorité directe du ministre des Finances. Sa gestion est contrôlée par une Commission de Surveillance et ses fonds sont séparés de l'Etat, placés à la Banque Postale. Ses principales missions consistent à recevoir les dépôts, assurer leur conservation et les restituer aux ayant-droits en espèces et en titres. Elle gère aussi les consignations judiciaires, notamment en cas de faillite.

Plus d'informations sur <https://finances.belgium.be/fr/pai>

Créée en 1850, la **Cassa Depositi e Prestiti d'Italie** est une société publique contrôlée à 80 % par le ministère de l'Economie et des Finances et à 20 % par des fondations bancaires. Elle poursuit une mission d'intérêt public général centrée sur la récolte et gestion de l'épargne réglementée et l'appui au développement du pays, notamment à travers le financement des collectivités territoriales, le financement des infrastructures, des PME et de la R&D, et la participation à des fonds d'investissement.

Plus d'informations sur <https://www.cdp.it>

Créée en 1861, la **Caixa Econômica Federal du Brésil** est devenue une banque publique en 2003. Détenue intégralement par l'Etat, elle dispose d'une gestion administrative autonome. Ses principales missions consistent à octroyer des crédits aux particuliers et aux entreprises, piloter les grands programmes d'Etat et les politiques publiques, et financer des infrastructures de long terme, en particulier dans les domaines du développement urbain et des énergies renouvelables. Elle gère aussi l'épargne de la population active et la loterie nationale.

Plus d'informations sur <http://www.caixa.gov.br/Paginas/home-caixa.aspx>

*La **Caisse de Dépôt et de Gestion (CDG) du Maroc** a été créée en 1959 comme organisme collecteur de l'épargne et investisseur en bons du Trésor. Elle intervient en tant qu'expert pour le compte de l'Etat et d'acteurs tiers, en tant que financeur des collectivités territoriales et des PME, et en tant qu'investisseur stratégique dans des secteurs clés (l'industrie, l'agro-alimentaire, les nouvelles technologies de l'information et la communication, et les énergies renouvelables).*

Plus d'informations sur <https://www.cdg.ma/>

*Créée en 2006, la **Caisse des Dépôts et Consignations du Sénégal (CDC-SEN)** est un établissement public à statut spécial. Sa principale mission est de mobiliser et gérer des fonds qui requièrent une protection particulière et de les faire fructifier à travers des supports sûrs, liquides et rentables, à même de dégager des produits destinés à servir l'intérêt général. Elle constitue également un levier sur lequel les pouvoirs publics s'appuient pour financer des secteurs prioritaires tels le logement social, les PME, les équipements des collectivités territoriales, la politique de la ville et des projets stratégiques définis par l'Etat.*

Plus d'informations sur <http://www.cdc.sn/>

*Créée en 2010, la **Caisse des Dépôts et Consignation du Gabon** est un investisseur public sous le contrôle du ministère de l'Economie. En tant que prêteur de long terme, elle est investie de missions d'intérêt général, en appui aux politiques publiques conduites par l'Etat et les collectivités locales en matière de développement. Ses principales missions consistent à gérer les dépôts des institutions publiques et des professions juridiques ainsi que l'épargne réglementée, et à financer des projets clés d'infrastructure et d'urbanisation.*

Plus d'informations sur <https://www.cdc-gabon.ga/>

*Créée en 2010, la **Caisse des Dépôts et de Développement de la Mauritanie** est une institution financière publique au service de l'intérêt général. Elle collecte l'épargne nationale, publique et privée, et se finance sur les marchés financiers nationaux et internationaux. Chargée de contribuer au développement économique, ses activités s'articulent autour de trois priorités : le financement et l'accompagnement des PME/TPE, l'accompagnement des politiques publiques, et la gestion de mandats pour le compte de l'Etat.*

Plus d'informations sur <http://www.cdd.gov.mr/>

*La **Caisse des Dépôts et Consignations de Tunisie**, créée en 2011, est chargée de financer des grands projets structurants à caractère stratégique et d'appuyer les PME innovantes porteuses de valeur ajoutée et créatrices d'emplois via la contribution au financement des fonds d'investissement. Elle est également en charge de dynamiser le marché financier en apportant de la profondeur et de la stabilité par la prise de participations dans des fonds communs de placement institutionnels et des placements garantis par l'Etat.*

Plus d'informations sur <http://www.cdcgestion.tn/>

*Créée en 2016, la **Caisse des Dépôts et Consignations du Niger** est un établissement public de financement investi de missions d'intérêt général au service du développement économique et social. Elle collecte, gère et protège les dépôts et consignations des organismes et des particuliers ainsi que de nombreux officiers ministériels et auxiliaires de justice, et appuie les politiques publiques de développement. Elle contribue également au financement du logement social, des PME, des équipements des collectivités locales et de la politique de la ville.*

Plus d'informations sur <http://www.cdcniger.com/>

*Créée en 2017, la **Caisse des dépôts et consignations du Burkina Faso (CDC-BF)** est un établissement public à statut spécial doté de la personnalité juridique et de l'autonomie financière. Elle a été créée en vue notamment d'apporter une solution alternative et structurelle de mobilisation des ressources*

financières de long terme afin d'assurer le financement adéquat des investissements structurants de l'Etat et des collectivités territoriales. La CDC-BF permettra entre autres d'intervenir pour créer un effet de levier sur des investissements publics ou privés, de mobiliser et de sécuriser l'épargne nationale.

Plus d'informations contacter : contact@cdc.bf ou <http://www.cdc.bf/>

*Créée en 2018, la **Caisse des Dépôts et Consignations du Bénin** est un établissement public doté de la personnalité morale et de l'autonomie financière. Elle est investie d'une mission d'intérêt général en appui aux politiques publiques de l'Etat et des collectivités territoriales, notamment en matière de développement économique et social. Elle reçoit les consignations administratives et judiciaires ainsi que les cautionnements, gère les dépôts, et conserve les valeurs appartenant aux organismes et aux fonds qui y sont tenus ou qui le demandent.*

Plus d'informations sur <http://www.cdcb.bj/>

*Créée en 2018, la **Caisse des Dépôts et Consignations de Côte d'Ivoire** est un établissement public doté de la personnalité morale et de l'autonomie financière, placé sous la tutelle du ministre des Finances, et bénéficiant de la garantie de l'Etat. Ses ressources sont constituées des dépôts des professions juridiques, des consignations de toute nature, de cautionnements, d'avoirs en déshérence, de fonds d'épargne et des fonds des caisses de retraites des agents de l'Etat. Elle a pour mission le financement des TPE/PME, l'investissement dans les infrastructures territoriales, l'immobilier et le logement social, ainsi que le développement de la prévoyance sociale.*

Plus d'informations sur www.cdc.ci